

## FORMATION CAPACITE PROFESSIONNELLE CONDUCTEUR TAXI FOAD – EN VISIO CONFERENCE – du 8 au 26 AVRIL 2024

### PUBLIC VISE

Tout public titulaire du permis B intéressé par les métiers de transport, en recherche d'emploi, en reconversion professionnelle ou salarié.

### NATURE DE L'ACTION

Préparer le stagiaire au passage de l'examen d'accès à la profession de conducteur de taxi

### PRE-REQUIS CONSEILLES pour la formation

Permis B – ordinateur avec connexion internet

### OBJECTIFS

A l'issue de la formation le stagiaire sera préparé aux épreuves théoriques « admissibilité » et pratiques « admission » de l'examen du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi pour pouvoir être salarié d'une entreprise ou chef d'entreprise.

### MOYENS PEDAGOGIQUES

Paper Board – Tableau blanc - Vidéo projecteur - Ordinateur portable – diffusion de power points - Supports dématérialisés avec accès illimité sur le drive connexion ZOOM pour suivre la formation - supports papier – véhicule équipé taxi.

### MATERIEL NECESSAIRE

Un ordinateur avec connexion internet

### FORMATEURS

Jérôme MALLAU – Bertrand MONTHIEU – Eric D'ACUNTO – Fabienne BONNET

### EVALUATION

Evaluation individuelle des acquis pendant la durée de la formation sous forme de qcm et examens blanc en fin de formation

### SUIVI

Feuille de présence et appel journalier, relevage des temps de connexion

### DATE /DUREE /HORAIRES

du 8 au 26 avril 2024 - 105 heures

8 h 30 – 12 h 00 – 14 h 00 - 17 h 30

### DATE LIMITE RECEPTION DOSSIERS

### INSCRIPTION

14/03/2024

### DATE CONFIRMATION INSCRIPTION

J-5 avant la formation

### LIEU

En Visio conférence

Maison de l'Artisan 35 rue de Cerdagne PERPIGNAN

### COUT DE LA FORMATION

2300 €/pers

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

35 personnes maximum

### CONTENU DE LA FORMATION = 105 HEURES au total

#### 1 ère phase : Phase d'admissibilité

**Module A et GT : ..... 21 H 00**

- Réglementation du Transport public particulier de Personnes
- Règlements nationaux spécifiques et gestion spécifiques

**Module B : ..... 35 H 00**

- Gestion (voir annexe détail du programme)

**Module C : ..... 07 H 00**

- Sécurité Routière (voir annexe détail du programme)

**Modules D et E : ..... 07 H 00**

- Français – Anglais (voir annexe détail du programme)

**Module FT : ..... 28 H 00**

- Connaissance du territoire et de la réglementation locale – La conduite et sécurité
- La relation client
- La qualité de prise en charge
- La construction du parcours
- L'accompagnement touristique
- La facturation
- Le paiement

**Examen blanc : ..... 07 H 00**

Détail des modules, des moyens pédagogiques, emploi du temps, ci-annexé.

#### **IMPORTANT PRE-REQUIS obligatoires pour présenter l'examen et demander la carte professionnelle de conducteur de taxi**

- ✓ Permis B non probatoire
- ✓ Casier judiciaire B2 vierge
- ✓ Etre titulaire du PSC1 de moins de deux ans – ou équivalent
- ✓ Etre titulaire de la carte d'aptitude médicale à conduire
- ✓ Ne pas avoir fait l'objet, dans les dix ans qui précèdent sa demande, d'un retrait définitif de sa carte professionnelle de conducteur de transport public particulier de personnes.
- ✓ Ne pas avoir fait l'objet, dans les cinq ans qui précèdent sa demande, d'une exclusion pour fraude lors d'une session de l'un des examens des professions de transport public particulier de personnes.